

# COUR D'APPEL DU QUÉBEC

Division d'appel de Québec

Rôle des requêtes du 1<sup>er</sup> novembre 2021

HON. PELLETIER, DUTIL et GAGNÉ

SALLE 4.33 À 9 h 30

## Rôle spécial

	N° DOSSIER / HEURES	PARTIES	NATURE DE LA REQUÊTE / RÉSULTAT
1.	<u>10-3747-206</u>  9 H 30	Jean-Baptiste Abel, app.  c.  Sa Majesté la Reine, int.  et  Centre canadien de protection de l'enfance, mec.	Règle 75 R.C.a.Q.m.c.
2.	<u>10-3688-194</u>  9 H 30	Nicolas Zakzuk Gaviria, app.  c.  Sa Majesté la Reine, int.	Règle 75 R.C.a.Q.m.c.

## Matière criminelle

	N° DOSSIER / HEURES	PARTIES	NATURE DE LA REQUÊTE / RÉSULTAT
1.			

## Matière civile

	N° DOSSIER / HEURES	PARTIES	NATURE DE LA REQUÊTE / RÉSULTAT
1.	<b><u>09-10368-212</u></b>	Pierre-Luc Frenette et al., app.  c.  Julien Clément, int.	Requête de l'intimé en rejet d'appel (art. 365 C.p.c.)  <b><u>Rejetée SASF</u></b>
2.	<b><u>09-10373-212</u></b>  <b>9 H 30</b>	Sophie Gingras, app.  c.  Chantale Bertrand, int.  et  Denis Poliquin, int.	Requête de l'intimée Chantale Bertrand en rejet d'appel (art. 365 C.p.c.)
3.	<b><u>09-700015-214</u></b>	Rachelle Paradis et al., app.  c.  Pierre St-Jacques, en sa qualité de liquidateur, int.  et  Denise Bergeron, mec.  et  Émilie Tousignant, mec.	Requête de la mise en cause Denise Bergeron en rejet d'appel (art. 365 C.p.c.)  <b><u>Rejetée SASF</u></b>
4.	<b><u>09-10396-213</u></b>  <b>9 H 00</b>	Gestion Stéphane Harvey inc. et al., app.  c.  Patrick Guay et al., int.	Requête en rejet d'appel (art. 365 C.p.c.)
5.	<b><u>09-10366-216</u></b>  <b>10 H 00</b>	Jean-François Turbide Labbé, req.  c.  Marie-France Massé, en sa qualité de directrice	Requête modifiée pour permission d'appeler hors délai (art. 363 C.p.c.)

	<b>N° DOSSIER / HEURES</b>	<b>PARTIES</b>	<b>NATURE DE LA REQUÊTE / RÉSULTAT</b>
		de l'Établissement de détention de Québec, int.  et  Procureur général du Québec, mec.	
5A.	<b><u>09-10366-216</u></b>  <b>10 H 00</b>	Jean-François Turbide Labbé, req.  c.  Marie-France Massé, en sa qualité de directrice de l'Établissement de détention de Québec, int.  et  Procureur général du Québec, mec.	Requête du Procureur général du Québec pour permission de présenter une preuve nouvelle (art. 380 C.p.c.)
6.	<b><u>09-10406-210</u></b>  <b>10 H 30</b>	Promutuel Chaudière-Appalaches, société mutuelle d'assurance générale, app.  c.  Denis Faley-Fortin, int.  et  Toiture bon prix Abitibi inc., mec.	Requête de l'intimé en rejet d'appel (art. 365 C.p.c.)
7.	<b><u>09-10409-214</u></b>  <b>11 H 00</b>	Stéphane Leroux et al. app.  c.  Camil Barriault et al., int.  et  CJB inc., mec.	Requête des intimés et mis en cause en rejet d'appel (art. 365 C.p.c.)

	N° DOSSIER / HEURES	PARTIES	NATURE DE LA REQUÊTE / RÉSULTAT
8.	<u>09-10386-214</u> <b>VISIO À</b>	Nadine Jean, req. c. Maxime Dupéré, int. et 9307-7410 Québec inc., mec.	Requête modifiée pour permission d'appeler hors délai (art. 363 al.2 C.p.c.)
9.	<u>09-7773-127</u> <b>VISIO À</b>	Marie-Paule Spieser, app. c. Procureur général du Canada, au nom de Sa Majesté du Chef du Canada, int. et GD-OTS Canada inc. et al., int.	Requête de l'appelante en rectification de jugement et, subsidiairement, demande d'ordonnance afin de favoriser l'exécution du jugement (art. 338 et 657 C.p.c.)
10.	<u>09-10401-211</u>	Procureur général du Québec, app. c. Vital Lévesque, int. et Municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est, mec. et Club les aventuriers de Charlevoix inc., mec. et Officier de la publicité des droits de la	Requête de <i>bene esse</i> de la partie mise en cause Club les aventuriers de Charlevoix inc. pour permission de former un appel incident (art. 31 al.2 et 3 et art. 359 C.p.c.)  <b><u>Remise au 6 décembre 2021</u></b>

	N° DOSSIER / HEURES	PARTIES	NATURE DE LA REQUÊTE / RÉSULTAT
		circonscription foncière de Charlevoix 1, mec.	
10A.	<b><u>09-10401-211</u></b>	Procureur général du Québec, app.  c.  Vital Lévesque, int.  et  Municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est, mec.  et  Club les aventuriers de Charlevoix inc., mec.  et  Officier de la publicité des droits de la circonscription foncière de Charlevoix 1, mec.	Requête de <i>bene esse</i> de la partie intimée pour permission de former un appel incident hors délai (art. 31(2), 359 et 363(2) C.p.c.)  <b><u>Remise au 6 décembre 2021</u></b>